

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel
Janvier 1977

Tweemaandelijks Tijdschrift
Januari 1977

10e Anniversaire

Numéro 64

1966-1976

10de Verjaring



Chapelle à Uccle - Stalle, 1927

Eau-forte d'Henri Quittelier

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 - Bruxelles
Tél. 376.77.43 - C.C.P. 000-0062207-30

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat, 9
1180 - Brussel
Tel. 376.77.43 - P.C.R. 000-0062207-30

Bulletin bimestriel
Janvier 1977 n° 64

Tweemaandelijks tijdschrift
Januari 1977 nr 64.

NOTRE PROCHAINE ACTIVITE

Nous visiterons la Bibliothèque Royale, le samedi 29 janvier prochain à 14 h.30. Réunion à l'entrée, 4, Boulevard de l'Empereur (Bruxelles).

ONZE VOLGENDE AKTIVITEIT

We zullen de Koninklijke Bibliotheek bezoeken op zaterdag 29 januari e.k. te 14 h.30. Bijeenkomst vóór de ingang, 4 Keizerlaan (Brussel).

BONNE ET HEUREUSE ANNEE - ZALIG EN GELUKKIG NIEUWJAAR

Wij wensen aan onze lezers een zalig en gelukkig jaar 1977. Voor al diegenen die zoeken naar het behoud van een werkelijke samenleving in onze dorpen en wijken, zal de verwijning van een groot aantal gemeenten voorzeker een bijkomende uitdaging zijn. Maar wij zijn er van overtuigd dat deze uitdaging zal aanvaard worden en dat de groepen, die vandaag nog autonoom bestaan, niet zullen aanvaarden dat zij opgeslorpt worden in grote gemeenschappen, naamloos en zonder ziel.

De nouvelles dispositions devront nécessairement apparaître, qu'elles soient sanctionnées ou non par la loi. Pour nous, fidèles à nos statuts, nous continuerons à nous efforcer de diffuser partout dans notre région, la connaissance de l'histoire locale, convaincus que celle-ci reste une donnée essentielle à la vie de toute communauté, digne de ce nom.

LE QUARTIER DU CHAT

Nos lecteurs n'ignorent pas que l'occasion de mettre sur pied une exposition au Chat s'est présentée à nous de façon inopinée, ce qui ne nous a pas permis jusqu'ici de consacrer à ce quartier une place notable dans notre bulletin comme nous l'aurions souhaité. Nous réparons aujourd'

hui cette omission et nos lecteurs trouveront dans le présent bulletin un ensemble d'articles consacrés à ce quartier qui compléteront l'information donnée lors de l'exposition.

KORTE GESCHIEDENIS VAN HET GEHUCHT "DE KAT" TE UKKEL

Men vindt de naam "Katte" terug in 1469 (Rekenkamer - register 45.108 in het Algemeen Rijksarchief te Brussel). Het gehucht domineert de vallei van de Ukkelbeek en bereikt een hoogte van 103 m.

Een menselijke nederzetting vanuit de IJzertijd zou in het gehucht geleefd hebben. Achter de gebouwen met pare nummers van de Balkanstraat bevond zich vóór de laatste oorlog een uitgestrekte zavelput van hetzelfde type als die van Vorst, Domeinlaan. De zavelontginning werd stop gezet rond 1948 en de put werd opgevuld met afval en grond. Sinds 1949, werden woningen gebouwd in de Messidorlaan in het gedeelte gelegen tussen de Coghenaan en de Balkanstraat.

Wij hebben al in de jaren 1712 sporen gevonden van de verhuur van een goed dat aan de Klarissen van Brussel toebehoorde, op de plaats van deze zavelput. Het huurcontract voorzag, buiten de ontginning van de zavel, die van de zandstenen waarvan nog enkele exemplaren gevonden zijn bij de afbraak van de oude huizen, in de Balkanstraat in 1966 (zie bulletin van de kring nr 1, blz 2 en 3). Dit goed bevond zich in de plaats "De Catte" genaamd gelegen tussen de Groenstraat, het goed van het Kandelaarsbosch en de Cattewyde. Zijn oppervlakte bedroeg 2 bunders, 2 morgens en 33 roeden.

Voor de oorlog 1940-45, zijn talrijke schelpdieren en haaietanden tussen de leerlingen van het St-Pieters-collegue uitgewisseld. Deze voorwerpen waren afkomstig van de zavelput, Messidorlaan, alsook van de put gelegen aan de hoek van de Balkanstraat en de Floreallaan (eertijds ook Bloemenlaan genoemd). De Heeghde, die vanaf 1704 geroid werd, op bevel van de regering kende slechts een grote volkstoeloop na de gedwonge inplanting van inwoners van de Marollen in 1884/5, die verdreven waren door de bouw van het Justitiepaleis van Brussel (dagblad La Dernière Heure, van 4 april 1934).

Tot in 1945, bestond op het heuveltje van de hoek Balkanstraat en Floreallaan een hoevetje, door een oud paar bewoond, dat eerder stillietjes aan boerde met een koe en enige geiten die in de Coghenaan op de terreinen ter hoogte van de Coghensquare te grazen stonden.

De weg van Rode naar Brussel "Cattebaan" genoemd vertrok uit de St-Pieterskerk te Ukkél, langsheen de Ukkelbeek tot aan het kruispunt van de De Fré en Boetendaellaan volgde deze laatste, en daarna de Balkanstraat, doorheen het Cattevelt. Na het gehucht De Kat te hebben doortrokken, liep de weg door de Heeghde sinds 1704 geroid, door de Boetendaelstraat om de Hallepoort te vervoegen (kaarten en plannen nr 1254 kaart opgesteld in 1733 door de landmeter A. De Bruyn in het A.R. en Manuscript II 3260B van 1661 van de Koninklijke Bibliotheek).

In 1776 zijn 14 huizen gerepertorieerd in het gehucht "De Kat" (Kaarten en plannen nrs 735 tot 1742 ; 1254 in het A.R. te Brussel).

In 1801 vindt men er 5 herbergiers, 1 bakker, 1 wever, 1 smid en 37 werklieden, met stemrecht op een totale bevolking van 220 personen.

SCHOOL VAN DE KAT

Al in 1378, beslist de gemeenteraad een school in de wijk De Kat te bouwen. Dit ontwerp werd slechts in 1960 verwezenlijkt met de oprichting van de Messidorschool op de hoek van de Messidorlaan en de Balkanstraat over een uitgestrekte zandige vlakte met heide bedekt, waarvan nu nog een typisch voorbeeld in de vroegere Brugmann-eigendom overblijft.

KERK VAN DE KAT

De oprichting van de kerk van het Heilig Hart werd besloten bij koninklijk besluit van 27 december 1935 en verwezenlijkt op 2 februari 1936. Vroeger was het de kapel van de Karmelieten die bestond sinds 1881. Deze kapel werd in 1937 vergroot om vervolgens in 1952 te worden afgebroken om plaats te maken voor de huidige kerk. Het gebouw werd ingewijd op 2 juli 1954.

KAPEL VAN DE KAT

Op de hoek van de Floreallaan (vroegere Bloemenlaan) te hoogte van de Balkanlaan, stond sedert het begin van de XVIIIde eeuw een kapel genaamd "St-Lucas". Een beeld van de Evangelist en van zijn symbolische os, in steen uitgebouwen, tooide de constructie. De kapel werd gerestaureerd in 1833 door Baron de Thijsebaert en werd afgebroken in 1876 na de aanleg van de Brugmannlaan.

H. de PINCHART de LIROUX.

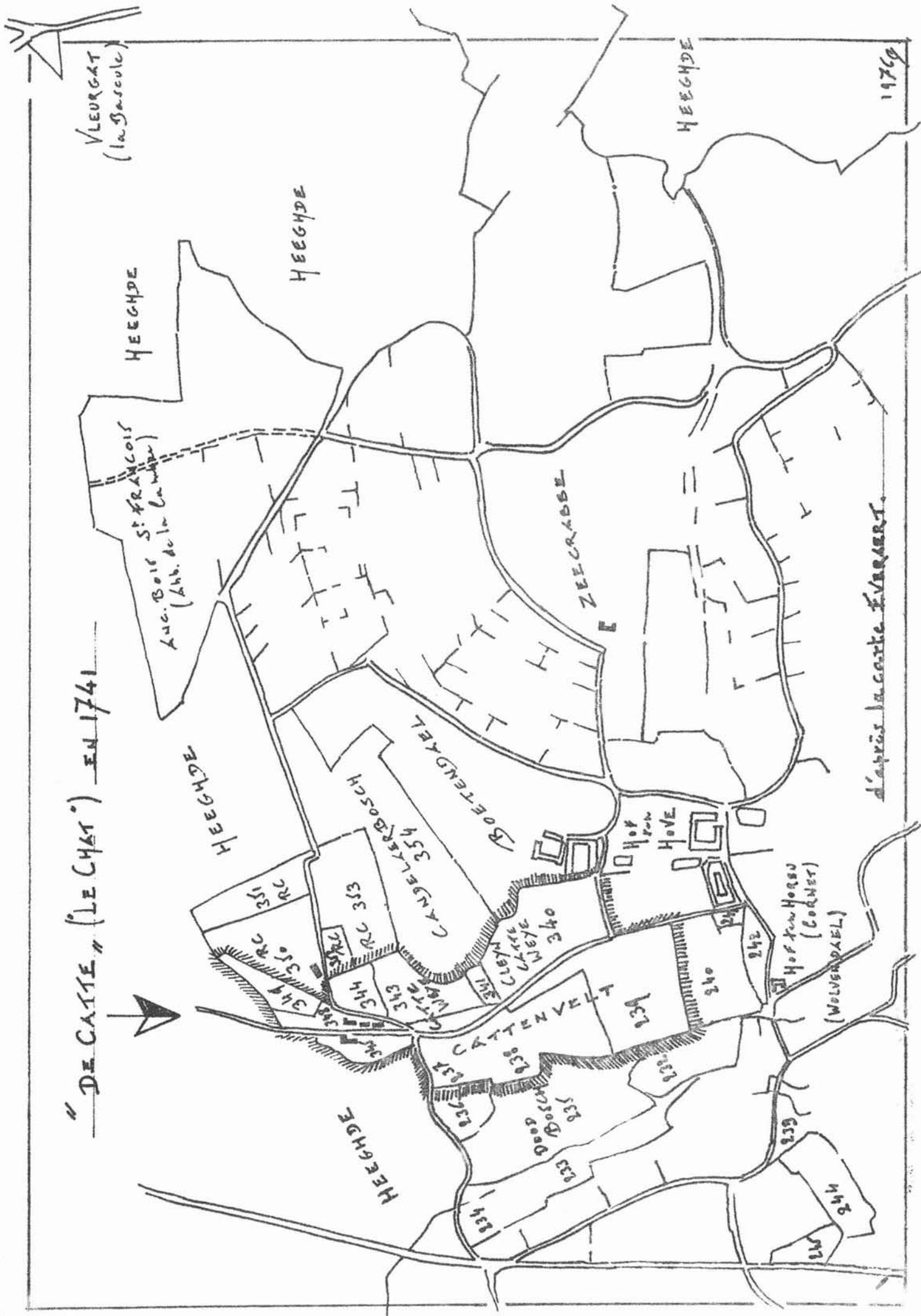
A PROPOS DU "CHAT", ALIAS "DE CATTE".

En 1642, Nicolas van Merstraten, fils de Jean et d'Anne van der Kelen, propriétaire du "Hoeve Zeecrabbe" (1) et d'un bois de 10 bonniers, 2 journaux, 62 verges qui en dépendait, possédait également "beneden de Catte" une prairie faisant partie du domaine précité.

Peu de temps auparavant, ce bois avait été amputé de 3 bonniers au profit du couvent des Récollets de Boetendael. Le Zeecrabbe (2) et ses terres avaient été attribués à Nicolas van Merstraten, en 1627, lors d'un partage successoral.

Grâce à la précieuse carte exécutée en 1741 par le géomètre Charles Everaert (3), nous pouvons situer ces biens qui appartenaient alors, tout comme le Zeecrabbe, à la famille de Iturietta.

"DE CATTE" (LE CHAT) EN 1741



d'après la carte FABERT.

1741

Le bois dont Everaert évalue la contenance à 3 bonniers 59 verges n'est autre que le "Canderlaerbosch" (parcelle n° 354) dont nous avons déjà entretenu les lecteurs d'*Ucclesia* (4) et qui correspond approximativement à la partie de l'ancienne propriété Brugmann livrée à la construction.

La prairie "beneden de Catte" est devenue, en 1741, le "Catteweye". Devenue terre arable (parcelles n° 343 et 344) dont la superficie atteint 2 bonniers 1 journal 69 verges (5), elle s'étendait entre les avenues Brugmann et de Messidor, la rue des Balkans et l'avenue de Boetendael.

A ces 2 bonniers 1 journal 69 verges, il faut encore ajouter les 2 bonniers 3 journaux 93 verges du "Cleyn Cattevelt" (parcelle n° 340), appartenant alors au vicomte de Fruges, propriétaire du "Hof ten Hove" (Ferme Rose) et les 8 bonniers 16 verges du "Cattevelt" (parcelles n° 238 et 239), à l'ouest de la rue des Balkans et de l'avenue de Boetendael, que se partageaient l'abbaye de Forest et le vicomte de Fruges déjà cité (6).

Cet ensemble - c.à.d. "de Catte" - composé du "Catteweye", du "Cattevelt" et du "Cleyn Cattevelt" avait donc une superficie de 13 bonniers 1 journal 83 verges (soit + 11 hectares), en 1741. Il est probable que cette situation n'avait guère varié depuis des siècles.

Everaert, qui a divisé sa carte ou plutôt la matrice cadastrale qui l'accompagne en secteurs, mentionne ceux dits "Ontrent de Catte" et "Ontrent de Cattevelt". Leur superficie est respectivement de 13 bonniers 3 journaux 93 verges et 27 bonniers 67 verges (parcelles n° 232 à 245 et 341 à 354) soit ensemble : 47 bonniers 65 verges (+ 38 hectares).

"De Catte" et Verrewinkel occupaient les extrémités Nord et Sud de la paroisse d'Uccle. Verrewinkel était, étymologiquement parlant, "l'endroit éloigné" (du centre de la communauté villageoise) (7). "De Catte" - à l'antipode - se trouvait dans une situation identique car ce lieu-dit ne marquait pas seulement la limite d'Uccle mais aussi celle de la zone habitée et habitable. Au-delà, en direction de Bruxelles, l'horizon était barré par la "Heeghde" qui avait été incluse pendant des siècles dans le périmètre de la forêt de Soignes (8).

A ce propos, nous croyons opportun de faire remarquer que Mme C. VAN DEN BERGEN-PANTENS, dans une étude récente (9), parlant incidemment du toponyme "Catte", faisait observer que celui-ci indique l'extrémité d'un territoire. Et cet auteur d'ajouter - citant des références (10) - : "le Quartier du Chat", limité par l'avenue Brugmann..., a probablement la même origine, sans rapport avec l'animal de ce nom".

En 1741, seules les parcelles n° 345 à 348 et 350/1 portaient des habitations. Elles étaient au nombre de cinq. Une de ces maisons, peut-être un cabaret, dite "De Dry Roosen" appartenait à la veuve de Peter de Wees. Deux autres, la jouxtant étaient la propriété de la veuve de Peter Mercelis. Guillaume van Begin en possédait une autre, à l'opposé des précédentes. Le couvent des Riches-Clares, de Bruxelles, exploitait là une ferme (11), près de l'avenue de Messidor, avec 7 bonniers 48 verges de terres.

Quant à la "Heeghde" - qui s'étendait au N-E, entre Bruxelles Uccle, sa superficie était évaluée à 44 bonniers 3 journaux 29 verges, au milieu du XVII^{ème} siècle (12). C'était un bien domanial dont l'extrémité occidentale franchissait l'actuelle chaussée d'Alseberg entre le "Vieux Spytigen Duivel" et "l'Etoile Coghen". C'était une lande couverte de bruyères et de taillis. Son aspect était semblable à celui qu'offrait, il y a vingt-cinq ans environ, le plateau s'étendant entre Alseberg et Sept-Fontaines aujourd'hui entièrement loti. Deux chemins la traversaient qui menaient à Bruxelles par Saint-Gilles ou par Ixelles.

La "Heeghde", jugée improductive et, sans doute aussi, de peu d'intérêt pour la chasse, fut lotie et donnée en emphytéose par les Domaines, à partir de 1704 (13). Propriété de la Couronne jusqu'à la fin de l'Ancien régime, son contour est, pour cette raison, indiqué avec précision sur la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens dite "Carte Ferraris" (14).

Jacques LORTHIOIS.

NOTES ET REFERENCES

- 1) A.V.B. Liasse 173 - Notaire Lucas Viniez, acte du 26.9.1642
- 2) Dit également "Canderlaershuys"
- 3) A.G.R. Cartes et plans ms 2394. Ce document de grand intérêt pour l'histoire d'Uccle fut exposé au début de l'été dernier à la Bibliothèque Royale (expo : Les Géomètres-arpenteurs du XVII^{ème} au XVIII^{ème} siècle, dans nos provinces - n° 141 du catalogue). Dans de précédents articles, nous y avons maintes fois fait référence.
- 4) Le Parc Brugmann et la Warante de Boetendael, jadis et aujourd'hui in *Ucclesia* (1974) n° 54, pp. 5-12 avec plan.
- 5) 1 bonnier 2 journaux 23 verges et 3 journaux 41 verges.
- 6) 4 bonniers 79 verges et 3 bonniers 3 journaux 37 verges.
- 7) Cfr Contribution à l'histoire de Verrewinkel - in *Ucclesia* (1975) n° 53, pp. 3-11 avec plan.
- 8) Sa limite septentrionale de la chaussée de Waterloo vers Forest correspondait aux limites d'Ixelles et Uccle puis de Forest et Uccle jusqu'aux abords du "Vieux Spytigen Duivel" ; de ce dernier point vers la chaussée de Waterloo sa limite méridionale est moins repérable car elle ne correspond guère au tracé des voiries actuelles. Elle contournait le Chat et le bois des Riches-Clares pour suivre ensuite l'avenue de Messidor jusqu'au Rond-point Churchill ; de là elle contournait vers le Nord le bois de Saint-François et rejoignait plus loin l'avenue Churchill qu'elle longeait jusqu'à la chaussée de Waterloo.
- 9) Le "triptyque Micault" de J.C. Vermeyen. Etude historique, in *Bulletin des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique* - 1973/1-4, p. 43 note 41.

- 10) DesMarez, G. de Catte en de verloren cost, in Feestalbum Isidoor Teirlinck, Louvain 1931, pp. 143-151 & Verbesselt J. Het parochieleven in Brabant tot het einde van de 13e eeuw. Geschied-en Oudheikundig genootschap van Vlaams-Brabant, X, Pittem, 1969, Epegem, p. 234, note 39.
- 11) Il existe aux A.G.R. deux plans se rapportant à leurs biens situés à "De Catte" : C. & plans inv. ms. 2015 et C. & plans ms 1109. Les Riches-Clares, dont l'église existe toujours, étaient aussi nommées "Urbanistes".
- 12) A.G.R. Carte figurative de la forêt de Soignes, par Ignace Van der Stock (1661). L'avenue de Messidor, le long du domaine Brugmann, était appelée autrefois "Groenstraete" (rue Verte). Cette dénomination servait habituellement à désigner des chemins de lisière.
- 13) Pierron, Sander. Histoire de la forêt de Soignes, s.d. t.I p.48 et ss.
- 14) achevée en 1777.

DU CARMEL DE BRUXELLES AU CARMEL D'UCCLE

Au temps où il était encore un paisible village éloigné des rumeurs de la ville, Uccle eut, sur les hauteurs du "Chat" un couvent de religieuses carmélites.

Observez la tour de l'église paroissiale du Sacré-Coeur et vous constatez que le clocher diffère totalement du reste des constructions. Cette église est relativement récente puisqu'elle a été consacrée en 1954, mais son clocher est plus ancien car il est un vestige du carmel venu vers 1880 s'installer à Uccle en un endroit dénommé jadis "het Edellandt".

Ce carmel établi sur un terrain de 85 ares, entre les rues Vanderkindere, de la Mutualité et des Carmélites, était en fait une émanation du carmel royal de Bruxelles fondé au début du 17ème siècle par les archiducs Albert et Isabelle.

Renonçant à la politique de rigueur de Philippe II, voulant de plus faire triompher la religion catholique dans nos contrées, les Archiducs encouragèrent l'activité des ordres religieux. Durant son enfance, l'Infante Isabelle avait pu assister en Espagne à un renouveau religieux provoqué par le mouvement des carmes et des carmélites de la réforme de Sainte-Thérèse d'Avila.

Les Archiducs firent donc venir à Bruxelles des religieuses carmélites placées sous la direction d'Anne de Lobera, amie de Ste-Thérèse d'Avila.

Ces premières carmélites, installées non loin du château des princes reçurent à Bruxelles le vocable de "thérésiennes". De là vient le nom de la rue Thérésienne. Celle-ci rappelle en fait l'existence et indique l'emplacement approximatif de leur couvent.

Au cours du 17^{ème} siècle, cet ordre religieux connu à Bruxelles une existence toute tranquille. Il n'eut même pas à souffrir du bombardement de Bruxelles en 1695 par le Maréchal de Villeroy.

Mais la tranquillité du carmel de Bruxelles fut troublée par les édits de Joseph II. L'intransigeance de ce dernier allait amener la destruction de l'église et du couvent des carmélites. Ayant reçu l'ordre de se disperser, les religieuses préférèrent s'exiler. Elles se rendirent au carmel de Saint-Denis en France. Ce dernier, à cette époque, avait pour prieure Louise de France, fille du roi de France Louis XV.

Nos carmélites restèrent en France durant sept années. Les matériaux, provenant de leur église conventuelle démolie, servirent à achever la construction de l'église de Saint-Jacques-sur-Coudenberg.

Un juriste belge de l'époque, J.D. Gheude (1743-1801) dans son journal personnel relatant les "Principaux événements politiques et autres survenus au cours des années 1781 à 1796" note en date du 21 mai 1789 : "On annonce la vente du terrain des carmélites à Bruxelles (entre les rues Thérésienne et de Brédérode).

Après la révolution brabançonne, les carmélites de Bruxelles, réclamées par la population, rentrèrent à Bruxelles et furent accueillies par les religieuses de l'abbaye de Forest, en attendant la construction d'un nouveau carmel. Celui-ci s'élèvera près du Grand Sablon sur l'emplacement des actuelles rues Coppens et de l'Arbre.

Quelques années plus tard, les religieuses carmélites seront à nouveau menacées, car la France révolutionnaire s'efforcera d'extirper la religion catholique. Le juriste Gheude, dans son journal, note en date du 1^{er} septembre 1796 qu'on "approuve au Conseil des Anciens la suppression des couvents en Belgique".

Beaucoup de couvents et d'abbayes furent vendus entre 1796 et 1798, entre autres, rappelons-le, le Couvent de Boetendael.

Les carmélites ne furent pas oubliées non plus. Ayant dû, par force, quitter leur couvent, il leur fallu vivre cachées, vêtues de vêtements laïcs, en différents endroits de Bruxelles et ce, toujours, dans des conditions fort précaires.

Le régime hollandais ne leur fut pas plus favorable. Le roi Guillaume, calviniste intransigent désirait lui aussi la disparition des congrégations religieuses. Pour obtenir ce résultat, il interdit tout "recrutement" espérant voir par là les ordres religieux s'éteindre petit à petit par suite des décès des religieuses. Mais ses mesures furent cependant mises en échec, car de 1815 à 1836 il n'y eut pas un seul décès à déplorer parmi les carmélites de Bruxelles.

En octobre 1830 le gouvernement provisoire proclamait l'indépendance belge et le 16 du même mois, il proclamait aussi la liberté de la presse, le droit d'association et le libre exercice du culte : droits et libertés qui seront inscrits dans la constitution.

La situation étant redevenue normale, les religieuses carmélites aspiraient à reprendre une vie monastique régulière. Mais une fois de plus, il leur fallut construire un nouveau couvent. Celui-ci s'éleva sur un terrain situé rue des Quatre Bras, au coin de la rue aux Laines et de la rue du Cygne.

Elles s'installèrent en ces lieux en septembre 1834 en espérant pouvoir rester longtemps en ce quartier qui leur convenait car il était calme et bien aéré.

Elles vécurent là pendant près d'un demi-siècle jusqu'au jour où elles furent menacées d'expropriation pour permettre la construction du palais de justice conçu par Poelaert. Elles furent ainsi mises dans l'obligation de rechercher un nouvel emplacement pour établir leur clôture. Après de nombreuses recherches, leur dévolu tomba sur un terrain d'environ 85 ares situé à Uccle au quartier du "Chat".

La fondation du carmel d'Uccle, sous le vocable de "carmel du Sacré-Coeur" fut autorisée le 17 août 1875 par le cardinal Deschamps, archevêque de Malines.

La pose de la première pierre de ce carmel eut lieu le 13 juillet 1877. Elle fut posée et bénite par le R.P. Provincial Berthold, délégué à cet effet par le cardinal primat de Belgique.

Les religieuses prirent possession de leur clôture le 4 août 1881. Ce même jour le doyen d'Uccle, Mr WIMMEN procéda à la bénédiction de deux nouvelles cloches. La première eut pour marraine la vicomtesse Mathilde Vilain XIII et pour parrain le baron Charles van Caloen. L'autre cloche eut le sénateur Léon van Ockerhout pour parrain et la baronne Savina van Caloen, née comtesse de Gourcy Serainchamps, pour marraine.

La consécration de l'église par Mgr van den Branden de Reeth, évêque auxiliaire de Malines occupa la journée du 17 juillet 1882. Dans la pierre de l'autel le prélat scella les reliques de Saint-Célestin et de Saint-Donat.

La population du quartier voyait avec grand plaisir la présence d'une église dans cette partie de la commune. En effet une partie des habitants du "Chat" dépendait au spirituel de la paroisse St-Pierre et l'autre relevait de la paroisse St-Augustin. Ces deux églises étant relativement éloignées du hameau du "Chat", les fidèles prirent l'habitude d'assister aux offices en la chapelle carmélitaine : l'évêché avait autorisé les carmélites à laisser les fidèles remplir leurs devoirs religieux en leur chapelle.

Au moment où le carmel s'installa à Uccle, le quartier du "Chat" avait encore un caractère nettement rural. Et la topographie des lieux était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui. La rue de l'Avenir (actuelle rue de la Mutualité) n'était qu'une voie étroite, mal pavée ; beaucoup de maisons de la rue Vanderkindere n'existaient pas. Dans les environs immédiats on rencontrait encore des sablonnières et des briqueteries.

Les carmélites avaient choisi cet emplacement parce qu'il était calme, silencieux et qu'il convenait parfaitement à leur vie de retraite et de recueillement.

Malheureusement pour elles, les expropriations faites pour la construction du palais de justice avaient eu pour résultat de propulser dans le quartier du Chat une grande partie des expulsés des rues et ruelles du "Galgenberg". Aussi le quartier du Chat petit à petit devint plus vivant et surtout plus bruyant.

Le carmel pour retrouver une atmosphère silencieuse se devait de sortir de ce quartier devenu tumultueux. Les religieuses ne se trouvaient même plus à l'abri des regards indiscrets car - du moins le dit-on - certains habitants n'hésitaient pas à suivre de la tabatière de leur maison, les allées et venues des religieuses à l'intérieur de leur clôture.

En 1923, le comte A. de Meeus, père d'une novice entrée récemment au carmel, céda à celui-ci un terrain situé dans son domaine d'Argenteuil. Les carmélites quittèrent Uccle pour Argenteuil en 1930.

Pour permettre la fondation d'une nouvelle paroisse au quartier du Chat, les religieuses firent don de la chapelle et de ses dépendances, du mobilier, des objets du culte, etc...

De 1930 à 1936 le quartier n'eut droit qu'à une "Chapellenie du Sacré-Coeur Uccle Chat". Celle-ci sera élevée au rang de paroisse le 2 février 1936 sous le pastorat de l'abbé Guilmot. La chapelle carmélitaine sera agrandie en 1937, le couvent sera démoli à partir de 1933 et les terrains seront lotis. Enfin en 1952, l'église des carmélites sera aussi abattue pour faire place à l'église actuelle plus vaste.

A. NOEL

ALENTOUR DE L'ETUDE DELCOR

Tombant incidemment sur un acte daté du 4 février 1746, passé à Stalle par devant le notaire DELCOR, l'idée nous vint d'évoquer cette famille qui habita Uccle pendant plus d'un siècle et qui compta plusieurs notaires.

Le nom DELCOR apparaît pour la première fois dans les anciens registres d'Uccle lorsque le sieur Melchior DELCOR contracta mariage le 12 mars 1738 avec Anne MERCELIS devant le curé Putzeys. Les témoins furent le sieur Charles Ernest DELCOR, son frère et le sieur Egide Mercelis. Melchior Pierre DELCOR était drossart de Grand-Bigard de 1734 à 1741, de Ruysbroeck, notaire à Alseberg de 1741 à 1743, puis à Uccle de 1743 à 1771, tandis qu'il avait été successivement maire de Stalle et d'Uccle.

Il trépassa à Uccle le 27 avril 1772 et semble ne pas avoir eu d'enfants.

Son frère Charles-Ernest DELCOR qui épousa vers 1739 la damoiselle Anne-Marie Persoons fut notaire royal à Ternath de 1724 à 1759 où furent baptisés dans cette paroisse les 5 enfants suivants.

MELCHIOR-PIERRE, le 21 octobre 1740. Il mourra à l'âge de 13 ans.

ANNE-MARIE ALDEGONDE, le 30 janvier 1742.

Elle épousera à Uccle en 1775 Jean-Joseph Jorez, de St-Nicolas à Bruxelles.

JEAN-CHARLES-LOUIS, le 27 juillet 1743.

C'est lui qui reprendra l'étude de son oncle.

CAROLINE-ANTOINETTE, le 22 mars 1745

ANTOINE-JOSEPH-ENGLEBERT, le 20 avril 1750.

Charles-Ernest DELCOR, notaire du roi mourut subitement à Ternath le 17 janvier 1759, son épouse le précéda dans la tombe le 14 juin 1753. Ils sont enterrés avec leur fils dans l'église de Ternath.

Jean-Charles-Louis DELCOR fut mayeur de Stalle de 1772 à 1791 ; il épousa damoiselle Pétronille Crokaert de Leeuw St Pierre, le 5 novembre 1776, en présence de Guillaume et Josse Crokaert.

De cette union naquirent à Uccle 7 enfants dont 3 seulement survécurent :

ANNE-CATHERINE, le 14 décembre 1778. Son père est qualifié prêteur à Ternath, Stalle et Ruysbroeck. Elle mourra le 29 avril 1780 et fut enterrée dans l'église d'Uccle le 3ème jour suivant.

ELISABETH-THERESE, le 14 mars 1780.

JEAN-CHARLES-LOUIS, le 28 juillet 1781, le futur notaire.

GUILLAUME-JEAN, le 17 mars 1782 ; il mourra en 1796, âgé de 13 ans.

MARIE-ANNE-GUILLEMINE-THERESE, le 8 novembre 1786 ; mourra le 2 septembre 1794, âgée de 8 ans.

JEANNE-JOSEPH-PETRONILLE, le 19 janvier 1789

FRANCOIS-CHARLES-JOSEPH, le 8 mars 1792 ; mourra le 30 mai 1793 âgé de 16 mois.

Jean-Charles-Louis DELCOR était notaire royal à Uccle de 1771 à 1796, puis notaire impérial de 1802 à 1813, comme nous l'apprend son acte de décès, déclaré par son fils Jean-Charles-Louis, adjoint-maire, décès survenu le 16 octobre 1813.

Ce dernier reprit l'étude de son père et fut respectivement notaire à Alseberg de 1815 à 1819, puis à Uccle de 1819 à 1853. A son décès le 8 décembre 1856, il est dit "ancien notaire et membre du Conseil de la Province de Brabant". Lui-même et son épouse Anne Catherine van Ophem ont offert à l'église St-Pierre la onzième station du chemin de la Croix.

Leur fils Egide-Joseph DELCOR, notaire à Uccle de 1853 à 1866 mourut le 13 juillet de cette année-là ; tandis que son père était domicilié chaussée de Stalle, lui l'était chaussée d'Alseberg.

La chapelle DELCOR sise à hauteur du n° 851 de cette artère nous rappelle qu'elle fut construite sur le terrain de cette famille de tabellions ucclois. Elle est maintenant la propriété de la fabrique d'église de St-Pierre et servait de reposoir lorsque la procession revenait de Stalle. Elle abrite la belle statue de Notre-Dame de la Miséricorde.

4 notaires de père en fils à Uccle !

La chose est plutôt rare et méritait d'être soulignée.

Y. LADOS van der MERSCH.

LA CHAPELLE DU SOUVENIR EN L'EGLISE DU SACRE-COEUR AU CHAT

Elle est ainsi dénommée parce qu'elle contient divers souvenirs provenant de l'ancien carmel d'Uccle.

1. La grille d'entrée de cette chapelle est l'une de celles derrière lesquelles se tenaient les carmélites pour suivre les offices religieux. Cette grille a été adaptée pour son usage actuel.
2. Les différentes colonnettes de pierre proviennent également de l'ancienne église carmélitaine.
3. La table de l'autel est un autre souvenir du carmel.
4. La pierre avec croix en relief placée sous l'autel se trouvait autrefois au-dessus de l'un des portails d'entrée du carmel.
N.B. Une pierre toute semblable provenant aussi du carmel est encadrée dans la façade de la maison portant le n° 113-115, à hauteur du 2e étage.
5. Au-dessus de l'autel, le tryptique représente un calvaire dont l'original en bois se trouve à la cathédrale de Reims (Daté du 15e s.).
- 6? Les deux anges, aux bras cassés, proviennent d'une collection particulière.
7. Les quatre vitraux retracent l'histoire de notre église. De g. à dr. :
a) la fondation en 1881 du carmel avec sa tour ;
b) le départ des carmélites en 1930 (une échelle est dressée pour la démolition) ;
c) la pose de la première pierre, en 1952, de l'église actuelle par le cardinal Van Roey primat de Belgique ;
d) la consécration de la nouvelle église par Mgr Schoenmaeckers, suivie de la messe solennelle.

A. NOEL

LE PROJET DU PLAN DE SECTEUR

Dans notre précédent bulletin, nous avons publié un certain nombre d'observations au sujet du projet actuellement soumis à l'enquête publique. Depuis lors, nous avons pu obtenir une explication satisfaisante de la S.T.I.B. au sujet des sites réservés : il s'agirait simplement de mesures de police et de mesures techniques permettant d'assurer aux tramways une priorité effective.

A la liste des sites d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique, il conviendrait par ailleurs d'ajouter le "Beukenhoek" au coin de l'avenue Brugmann et de l'avenue de l'Echevinage, les maisons de la rue Victor Cambier et de l'avenue Princesse Paola et la rue J.B. Labarre, et les dépendances du Papenkasteel à front de la chaussée de St Job.

Nous demandons également avec les comités de quartier ucclois que la prairie de l'avenue De Fré soit placée en zone verte et non en zone d'aménagement concerté.

Comme il apparaît que nos autorités jugent de l'importance d'une observation au nombre de lettres reçues, nous faisons un appel pressant à tous nos membres ucclois et à leurs amis pour qu'ils envoient dûment datée et signée la lettre ci-jointe (ou une lettre équivalente) à M. le Gouverneur du Brabant avant le 31 janvier prochain. Ils contribueront ainsi de façon personnelle et efficace à la défense de notre environnement que nous nous efforçons de défendre depuis dix ans. Nous ne pouvons par ailleurs que leur conseiller d'être extrêmement vigilants en ce qui concerne leurs intérêts propres, qu'il ne nous appartient pas, bien entendu, de défendre.

GRAVEN NAAR GENTS VERLEDEN

Tentoonstelling in het Centrum voor Kunst en Cultuur voormalige Sint-Pietersabdij, Sint-Pietersplein 9, Gent, van 11 december 1976 tot 30 januari 1977, elke dag, gratis toegankelijk, van 10 u.30 tot 12 u.30 en van 14 u. tot 18 u. Gesloten : elke maandagvoormiddag.

Alle inlichtingen : Stad Gent, Dienst Archeologie en Historische Monumenten, Sint-Pietersplein 9, 9000 GENT (Tel. 091/22.45.50).

NOTRE REGION EN 1976

Sur le plan administratif, l'année 1976 aura été marquée par la loi MICHEL sur les fusions de communes. Disparaissent ainsi en tant qu'entités autonomes les communes de Beersel, Lot, Alsemberg, Tourneppe et Huyzingen qui formeront la nouvelle commune de Beersel.

Plus au sud, Buizingen et Lembeek sont fusionnées avec Hal, tandis que Ruisbroek, Vlezembeek, Berchem-St-Laurent et Oudenaken sont fusionnées avec Leeuw-St-Pierre.

Disparaît également la Fédération de Hal.

Uccle qui par sa population occupait le 10e rang parmi les communes belges passe au 15e rang.

En étendue au classement des plus petites communes de Belgique, Drogenbos occupe désormais le 5e rang, Linkebeek le 10e et Forest le 19e.

Sur le plan des équipements communautaires, il faut signaler la mise en service d'une nouvelle maison de retraite de la C.A.P. d'Uccle, rue Egide Van Ophem et celle d'un nouvel athénée de régime néerlandais au Neckersgat tout près de l'endroit où fut découvert naguère un site romain du 1er siècle.

Dans le domaine des transports en commun, on notera le prolongement de la ligne 48 jusqu'à la gare de Stalle.

L'année 1976 aura été marquée également par la démolition de deux témoins du passé industriel de Stalle : la brasserie du Merlo et les bâtiments des anciennes "Indiennerie de Stalle". Il faut déplorer par ailleurs la démolition à Rhode de la chapelle St-Joseph, au coin des rues du Bois et de la Fontaine, construite naguère par Joseph Michiels-Ruys. Ont également été démolies d'anciennes fermettes bordant la chaussée de Waterloo au Vivier d'Oye.

Rappelons enfin que l'année 1976 aura connu une sécheresse exceptionnelle pour notre pays. Si celle-ci a entraîné de gros dégâts dans les nouvelles plantations, la forêt de Soignes et le bois de Hal ont relativement peu souffert et jamais il n'y a eu tant de baies et de fruits. Les hêtres en particulier ont produit d'excellentes fâines.

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS POUR 1977

Nous rappelons que le montant de la cotisation annuelle à notre Cercle est resté inchangé et est fixé comme suit :

Membre de soutien : 150 F
 Membre protecteur : 250 F (minimum)
 Membre étudiant : 75 F

à verser au C.C.P. 000-0062207-30 de notre Cercle, rue Robert Scott, 9, à Uccle.

Nous serons très reconnaissants à nos membres qui voudront bien se mettre en règle sans rappel, évitant ainsi à notre Secrétariat un travail important et des frais supplémentaires.

Les nouveaux membres inscrits après le 1er juillet 1976 ne sont pas tenus de nous payer une nouvelle cotisation pour 1977.

VERNIEUWING VAN DE BIJDRAGE VOOR 1977

De bijdragen voor 1977 zijn ongewijzigd en belopen :

Steunend Lid : 150 F
 Beschermend lid : 250 F minimum
 Student : 75 F.

Wij danken de leden die ons hun bijdrage reeds willen storten. Zij kunnen dit doen met een overschrijving op PCR. nr 000-0062207-30 van de Kring, 9, Robert Scottstraat te Ukkel 1180 Brussel.

Bij voorbaat danken wij onze leden voor deze storting, die onnodige kosten vermijdt.

Uccle, le

A Monsieur le Gouverneur du Brabant,
rue du Chêne, 20,
1000 BRUXELLES.

Monsieur le Gouverneur,

Concerne : Projet de plan de secteur de l'agglomération bruxelloise
(Commune d'Uccle).

Veillez trouver ci-après mes observations au sujet du projet mentionné ci-dessus :

a) zônes d'espaces verts :

Je demande que soient placées en zones d'espace vert :

- l'actuel cimetière du Die Weg
- la prairie longeant l'avenue De Fré
- la propriété "Rasmal" au coin de la rue de Stalle et de l'avenue Princesse Paola.

b) Zones d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique:

Je demande que soient comprises dans ces zones :

- la zone située au Nord de la rue Keyenbempt et comportant le moulin du Neckersgat (classé) et la propriété de l'O.N.I.G. (avec son étang).
- la propriété dite "Beukenhoek" au coin de l'avenue Brugmann et de l'avenue de l'Echevinage
- les anciennes dépendances du Papenkasteel (coin de la chaussée de St Job et de la rue Papenkasteel)
- la place entourant la gare de Stalle (rue Victor Allard)
- le square Cogen
- le cimetière du Dieweg et en particulier la partie israélite de ce cimetière.
- le site de la rue Victor Gambier avec les maisons situées entre l'avenue Princesse Paola et la rue J.B. Labarre.

c) plans d'eau existants :

Je demande que soient conservés comme plans d'eau :

- l'étang de la propriété Spelmans, 479, Chaussée de St Job
- l'étang du Neckersgat, bordant la rue Keyenbempt (propriété O.N.I.G. - voir ci-dessus)
- l'étang de la propriété dite "Moulin Blanc" ou "Witte Molen", 40, rue de Stalle.

d) voies de circulation :

Je demande la suppression de la percée joignant le boulevard Général Jacques et l'avenue Churchill à travers le Bois de la Cambre et je m'oppose à l'élargissement de la chaussée de Waterloo.

(s)